

N° SERIE:

**6041 - CGI - DIRECTION
CONSEILLER Membre Juriste**Conseiller membre juriste - Classe **A2**

1 poste(s) vacant(s)

Conditions d'accèsPERSONNEL CALOG
CONSEILLER MEMBRE**Une ancienneté de niveau
A1 de 3 années est requise**

MASTER en DROIT

Spécialisé: NON**Réserve de mobilité :**

OUI

RAISON D'ETRE DE L'ENTITE

La criminalité est un phénomène global et ne se limite plus à des tendances nationales. À ce titre, le SPOC (Single Point of Operational Contact) se profile comme un maillon essentiel de la chaîne de sécurité pour les services de police belges. Le SPOC gère la messagerie policière internationale, les signalements internationaux et les CCPD.

Sa mission consiste à traiter et à échanger des informations policières afin d'assurer la protection de la société, ceci en collaboration avec des partenaires internationaux connus, tels qu'Interpol, Europol, Schengen et nos officiers de liaison à l'étranger. Le SPOC est joignable 24 heures sur 24 et garantit une permanence pour les partenaires nationaux et internationaux. Le SPOC peut également être contacté pour des traductions opérationnelles en français, en néerlandais, en allemand, en anglais et en espagnol. Une cellule juridique (composée de valideurs) garantit également un traitement de qualité et conforme à la législation en matière de messagerie et de signalements.

RAISON D'ETRE DE LA FONCTION

Les conseillers faisant partie de la cellule juridique de CGI/SPOC assurent le suivi juridique de toutes les évolutions en matière de traitement de l'information policière internationale, y compris la protection des données et leur mise en œuvre à l'échelle nationale, et ce, en collaboration avec les partenaires de la police intégrée et avec les partenaires externes nationaux et internationaux.

Lieu(x) de travail
Avenue de la Couronne
145 E - 1050 Ixelles

Contact



DESCRIPTION DE LA FONCTION

A. En tant qu'expert technique, sur la base de votre expertise dans vos domaines d'activité, vous effectuez des analyses et vous formulez des avis pour le management, pour les services demandeurs et pour les partenaires afin de permettre aux cadres de faire les bons choix stratégiques et d'assister les collaborateurs dans leurs tâches.

- Vous intervenez en tant qu'expert dans les aspects juridiques de l'échange international d'informations.
- Vous réalisez du benchmarking auprès d'organisations similaires.
- Vous déterminez les points de convergence et de divergence.
- Vous déterminez les obstacles à une méthode et vous proposez des solutions alternatives.
- Vous pratiquez une analyse SWOT en cas de problème.
- Vous formulez des analyses et avis juridiques destinés aux autorités compétentes au sein de la police intégrée et aux partenaires externes.
- Vous permettez aux autorités au sein de la police intégrée et aux partenaires externes de prendre des décisions en connaissance de cause et en servant au mieux les intérêts de la police intégrée et des citoyens.
- Sur la base des instruments internationaux en la matière, vous réalisez une analyse de l'impact des différentes options au profit des autorités compétentes.
- Vous informez les autorités compétentes, de manière proactive, de tout impact éventuel de l'adoption et/ou de la modification d'instruments légaux internationaux sur le fonctionnement de la police intégrée.
- Vous rédigez les réponses aux questions parlementaires portant sur l'échange international d'informations.
- Vous développez et donnez des formations portant sur la gestion internationale de l'information au profit des membres de la police intégrée.
- Vous élaborer des formations et des présentations sur les nouvelles fiches de la MFO-3.
- Vous développez de brèves communications, via les canaux adéquats, concernant les modifications des procédures en matière d'échange international d'informations.

B. En tant que représentant, vous assurez les contacts et les relations avec les interlocuteurs internes et externes (nationaux et internationaux) d'une manière professionnelle, et ce, afin d'augmenter la visibilité de l'organisation et de garantir un échange d'informations transparent, univoque et efficace.

- Vous êtes responsable de la protection des données centrales au sein de la police intégrée pour les trois grands canaux internationaux d'informations opérationnelles (Interpol, SIRENE et Europol).
- Vous apportez votre contribution à un SPOC reconnu à l'échelle (inter)nationale comme étant un service pour lequel la protection des données revêt une importance particulière.
- Vous communiquez le point de vue de la hiérarchie dans le cadre de groupes de travail.
- Vous négociez avec les interlocuteurs lors de réunions.
- Vous participez aux forums appropriés.
- Vous développez et entretenez des contacts avec les partenaires, les clients et les autorités (inter)nationales.
- Vous participez aux réseaux et aux groupes de travail (inter)nationaux.
- Dans le cadre de ces activités, vous favorisez la bonne collaboration avec les services clients et partenaires (DRI, CG, services de la police intégrée, etc.).



C. En tant que gestionnaire des processus, vous veillez à la bonne mise en œuvre des différents processus dans votre domaine d'activité afin de permettre à l'organisation de mener une politique moderne et ciblée en matière de traitement de l'information policière internationale.

- Vous veillez à ce que les membres de la police intégrée puissent utiliser, de la manière la plus efficace et la plus adéquate, les possibilités offertes par l'échange international d'informations.
- Vous développez des normes en exécution du volet de la loi sur la fonction de police portant sur la gestion de l'information internationale.
- Vous assurez le suivi de la directive interministérielle MFO-3 et vous rédigez les fiches qui y sont liées en matière d'échange international d'informations. Une fois validées, ces procédures doivent être obligatoirement respectées par chaque membre de la police intégrée.
- Vous pilotez des groupes de travail (police intégrée, Justice, Office des étrangers) afin d'optimiser l'élaboration des obligations et possibilités en matière d'information internationale.
- Dans le cadre des évaluations Schengen de la Belgique (SCHEVAL), vous êtes le point de contact principal de la commission d'évaluation. Vous jouez le même rôle pour ce qui est du respect des obligations liées aux autres canaux internationaux (Interpol et Europol).
- Vous conseillez les pouvoirs décisionnels à propos des droits d'accès aux bases de données policières pour les autorités externes.

D. En tant qu'analyste des processus, vous faites évoluer les processus, les procédures et/ou les outils dans votre domaine d'activité afin d'améliorer le service offert aux clients et aux partenaires.

- Vous réalisez des analyses critiques du fonctionnement des processus.
- Vous analysez les processus dans un souci d'optimisation.
- Lors des évaluations des procédures relatives aux canaux internationaux, vous traduisez les besoins de la police intégrée en recommandations et en propositions de changement.
- Vous êtes la charnière entre le SPOC et les moyens informatiques (DRI).
- Vous formulez des avis juridiques et stratégiques dans le cadre de projets informatiques concernant le traitement de l'information policière internationale.
- Vous contribuez et veillez à l'établissement adéquat de priorités concernant les projets informatiques et vous importez les règles et procédures internationales dans les systèmes d'information de la police intégrée.
- Dans le cadre de l'inspection SCHEVAL, vous garantissez les adaptations nécessaires aux flux automatiques et aux droits d'accès destinés aux autorités externes.
- Vous êtes responsable de FIND IP d'un point de vue juridique, plus particulièrement de son application sur le terrain.
- Vous résolvez les questions en suspens concernant la mise en œuvre de RPD (ex. : compléter For Police Use Only et les délais de conservation, développer des manuels et des flowcharts pour les opérateurs).
- Vous participez au sous-groupe de travail international ANPR afin de convertir les besoins de la police intégrée en recommandations et en propositions de changement.
- Vous veillez à l'établissement réel et continu des besoins afin que le SPOC puisse réagir, rapidement et d'une manière innovatrice, aux nouvelles évolutions.
- Vous élaborez et réalisez des audits périodiques et vous assurez le suivi des plans d'action qui en découlent.



PROFIL SOUHAITE

Connaissances :

- Organisation policière - Niv.:Avancé
- Stratégie et politique - Niv.:UTILISATEUR
- Appui au fonctionnement - Niv.:UTILISATEUR
- Appui aux missions opérationnelles - Niv.:BASE
- Missions de police - Niv.:BASE

Connaissances pratiques :

- Innover - Apporter des idées originales et novatrices qui ne découlent pas de processus existants. Découvrir des modèles ou des combinaisons originales qui ne vont pas de soi.
- Organiser - Traduire de façon proactive les lignes directrices en objectifs concrets et mesurables, élaborer des plans d'action clairs, utiliser les ressources adéquates et entreprendre les actions nécessaires dans les délais disponibles (SMART).
- Diriger les personnes - Induire un comportement adapté en donnant des instructions claires, en effectuant un suivi direct et en ajustant les prestations en fonction des objectifs et des ressources.

Attitudes attendues :

- Conseiller - Remettre des avis pertinents au sein et en dehors de l'entreprise, construire une relation de confiance avec autrui basée sur la crédibilité et l'expertise.
- Adopter une orientation-client - Tenir compte des attentes et besoins des "clients" dans la définition et l'exécution des missions et leur offrir un service personnalisé orienté vers la solution la plus opportune en entretenant des contacts constructifs.
- Communiquer - Transmettre de manière correcte et structurée des données et opinions, par écrit ou oralement. Rapporter les données et les incidents de façon précise.
- Atteindre les objectifs - Générer des résultats en assumant la responsabilité de la qualité des actions entreprises, en identifiant les opportunités et en prenant des actions ciblées au bon moment et dans les délais impartis.
- S'auto-développer - Planifier et gérer son propre développement en fonction des possibilités, des intérêts et des ambitions, en remettant en question de façon critique son propre fonctionnement et en s'enrichissant continuellement par de nouvelles connaissances et compétences.

ORGANISATION DE LA SELECTION

Interview

